

SUMO POURRI

Libération - 24 oct 2008

Depuis quinze siècles que le sumo a été introduit au Japon, jamais ce sport ancestral ne s'est si mal porté. Une série de scandales a ébranlé le petit monde clos et opaque des «écuries» (sumo-beya), où des maîtres forment leurs disciples à cette dure école d'ascétisme et d'humilité. Matches truqués, lutteurs dopés, blessures simulées, apprentis tabassés, c'est l'heure du grand déballage. Et voilà les sumotoris déboulonnés de leur piédestal de demi-dieux.

«Le sumo est plus qu'un sport, explique Toshiharu Kyosu, un ancien lutteur devenu commentateur. Certains considèrent les tournois comme une cérémonie religieuse shintô. D'autres, comme un art dramatique, voire un art martial. Son origine s'identifie à la naissance du pays. Le sumo est lié au bushido, le code d'honneur des samourais. Les lutteurs sont les représentants sur terre de forces fantastiques.» Un sumotori, en théorie, ne parle pas et ne se plaint jamais. La simplicité, la douceur et la rigueur morale sont les vertus cardinales prêtées à ces géants de chair et de graisse. C'est du moins ce que le public a longtemps cru...

Linge sale et cannabis

Il y a trois semaines, Soslan Gagloev, un lutteur russe de 20 ans, connu sous le nom de Wakanoho, mettait brutalement les pieds dans le plat en dénonçant le «milieu pourri» du sumo nippon. Lors d'une conférence de presse d'à peine dix minutes, le jeune homme s'est dit prêt à «raconter toutes les saletés» dont il a été témoin, durant sa brève carrière. D'autant plus brève que, l'été dernier, l'association japonaise de sumo l'a «exclu à vie» du circuit, pour possession de cannabis. Persuadé d'être un bouc émissaire, Gagloev lave son linge sale en public, ayant perdu à peu près tout espoir de réintégration. Il a ainsi promis des révélations sur le dopage des lutteurs et le bidonnage des matchs : «J'ai été obligé de livrer des combats truqués contre de l'argent dès que je suis entré en première division», a affirmé le malheureux Gagloev.

Truqué le sumo ? C'est le soupçon qui vaut à l'hebdomadaire Shukan Gendai d'être traîné en justice par les plus grands sumotori du pays. Le magazine à scandales a publié, l'an dernier, une enquête démolissant l'actuel numéro 1 de la discipline, Asashoryu. De son vrai nom Dolgorsuren Dagvadorj, ce Mongol de 28 ans, 145 kilos pour 1,85 mètre, aurait «acheté onze desquinze combats» du grand tournoi qui lui a permis de remporter son dix-neuvième trophée. Chacune de ces victoires prétendument arrangées aurait été monnayée 800 000 yens (5 500 euros), selon le Shukan Gendai. Venu, début octobre, à la barre, le belliqueux Mongol Asashoryu a nié avoir arrangé des combats. Il est maintenant soutenu par trente-deux lutteurs, qui, avec leur armée d'avocats, réclament des dommages et intérêts de 860 millions de yens (5,9 millions d'euros).

Devant le tribunal, le magazine a en revanche été conforté par le témoignage d'une ancienne vedette du sumo : «Quand j'étais lutteur, 75 à 80 % des combats étaient arrangés et j'ai moi-même participé à de telles pratiques», a déclaré Itai, qui tenait le haut de l'affiche dans les années 80. Au fil de ce procès, le scandale ne fait donc que grandir. Et la fin tragique, en juin, d'un apprenti lutteur japonais de 17 ans, battu à mort dans une écurie, a choqué tout le pays. Le maître de l'écurie - dont le salaire mensuel (9 000 euros) a été réduit d'un tiers pendant trois mois - ainsi que trois lutteurs sont en cours de jugement pour meurtre.

Il y a encore quinze ans, le Japon baignait dans l'âge d'or du sumo. Pour la plupart des habitants de l'archipel, le nom de Takanohana, plus jeune lutteur entré en compétition, à 17 ans, vingt-deux fois vainqueur de la Coupe de l'empereur, fils de l'ex-champion Futagoyama, reste associé à cette époque d'euphorie. Takanohana charmait les foules par le contraste entre son style agressif et son visage poupin. Les hauts et les bas de la vie sentimentale de ce demi-dieu à marier faisaient même monter ou baisser la Bourse de Tokyo.

Ruisseaux de sueur

En 1994, sacré yokozuna (grade suprême du classement) à 21 ans, son 1,85 m supportait 160 kilos. Aujourd'hui, à 35 ans, Takanohana a fondu. Depuis qu'il s'est retiré de la compétition et dirige sa propre écurie, il est tombé à 90 kilos : «J'entretiens ma forme. Je mange moins. Je profite un peu plus de la vie.» Quand paraît le maître, les lutteurs osent à peine le regarder. Takanohana s'assied, observe l'entraînement, ne dit rien jusqu'au salut de fin.

Avec la force de titans, les énormes ventres claquent l'un contre l'autre. Les chignons virevoltent. Depuis l'aube, les sumotori, levés à 5 heures, s'entraînent dur. A jeun. Des ruisseaux de sueur coulent entre leurs omoplates. Etirements, grands écarts, exercices d'endurance, combats... Jusqu'au premier repas de la journée, à 9 heures, le moment du chanko-nabe, un copieux pot-au-feu de viande ou de poisson mijoté avec des légumes. Après la sieste, l'entraînement reprend, d'une intensité inouïe. Chacun souffre en silence. Sans un mot. Sept heures par jour. Le prix à payer pour pouvoir encaisser les chocs sans se rompre les cervicales. Et devenir des champions couverts d'or. «Les lutteurs d'aujourd'hui ne s'entraînent plus assez.» La pique est de l'oncle même de Takanohana, l'ex-grand champion Wakanohana.

A l'évidence plutôt que d'en bavarder dans les écuries, les ados nippons d'aujourd'hui préfèrent, de loin, s'éclater sur leurs consoles de jeux vidéo. Ce n'est donc pas un hasard si les deux derniers sumotori sacrés yokozuna se trouvent être des étrangers. Le sumo d'élite n'est plus le sport 100 % japonais de jadis. Les Hawaïens, à la forte corpulence, sont admis dans le dohyo (arène) depuis plus d'un siècle. L'ex-basketteur hawaïen Chad Rowan, Akebono de son nom de lutteur, 2,04 m, 225 kilos, était devenu le premier étranger à accéder au pinacle de la hiérarchie, lorsqu'il fut sacré yokozuna en 1993. Akebono avait su assimiler la culture humaine, religieuse et spirituelle du sumo, élevé au rang de

kokugi (art national).

Mais la récente accélération de cette ouverture (avec la percée de Coréens, de Mongols et d'Européens de l'ex-bloc soviétique) déplaît à ceux pour qui le sumo doit rester cet «art national.» En 2004, certains, à Tokyo, avaient comparé la consécration de Asashoryu, arrivé d'Oulan-Bator en 1997, à «l'invasion des Mongols au XIIIe siècle.» Et tant pis s'ils oublient au passage que le sumo, avant d'arriver au Japon, était déjà pratiqué en Corée, en Chine et en Mongolie. A Tokyo, un parlementaire a carrément proposé d'interdire le sumo aux étrangers. «Le dernier incident [avec le lutteur russe Gagloev, ndlr] nous rappelle qu'il est difficile, pour ceux qui ne possèdent pas l'esprit japonais, d'être les porteurs de notre culture», soutient Kenshiro Matsunami, ancien lutteur et ex-vice ministre des Sports.

Sévère punition

Les trois sumotoris châtiés l'été dernier pour consommation de cannabis sont tous trois russes. Pour quelques volutes de marijuana, voici les 34 lutteurs étrangers licenciés au Japon (sur un total d'environ 700 lutteurs dans 53 écuries) dans la ligne de mire des puristes. Meilleur lutteur de longue date, impétueux et irascible, le Mongol Asashoryu, au centre de l'actuel procès en diffamation, n'en est pas à son premier accroc. Au cours de l'été 2007, il avait été sévèrement puni par l'association du sumo (salaire baissé d'un tiers, exclusion de tournois), pour avoir simulé une blessure aux ligaments. Il avait fait faux bond à une tournée caritative dans l'archipel, prétextant des douleurs au genou, mais fut filmé, deux jours plus tard, en Mongolie, sur un terrain de football, participant à un match de gala !

«Si un yokozuna se retrouve pris dans une affaire trouble, les dégâts sont énormes», juge Eriko Suzuki, originaire des quartiers populaires de Tokyo. Pour cette fan qui a grandi à deux pas de Ryogoku, le quartier des écuries et restaurants de chanko-nabe et du Ryogoku Kokugikan (le stade de sumo de Tokyo) : «Les meilleurs doivent montrer l'exemple car ils influencent les lutteurs plus jeunes. Aujourd'hui, les Japonais en ont assez des scandales. Ils attendent avec impatience le retour d'un grand champion à la force tranquille.» Japonais de préférence... Malgré ses exploits, Asashoryu n'a jamais réussi à se faire aimer du public : on lui reproche son manque de modestie et de raffinement. Tout juste nommé, le nouveau président de l'Association du sumo japonais, l'ex-champion Musashigawa, a promis de remettre de l'ordre et de «combattre tous les maux du sumo». Son premier projet en dit long : soumettre les lutteurs étrangers à un programme spécial d'éducation d'un an. Pour être dignes de devenir yokozuna

ÉPIDÉMIE DE DOPAGE DANS LA NFL?

Corus Sports - 24 oct 2008

Selon ce que rapporte Fox 31 vendredi, les cas de dopage se multiplieraient dans la NFL cette saison.

Citant une source bien placée dans la NFL, la station soutient qu'il y aurait eu jusqu'à 10 tests positifs uniquement reliés à prise de pilules pour la perte de poids.

La NFL a refusé de commenter la nouvelle.

Le rapport pointe même du doigt le porteur de ballon Deuce McAllister et l'ailier défensif Will Smith, tous deux des Saints de la Nouvelle-Orléans.

Le produit en question serait de la Bumetanide, une substance qu'il peut masquer la présence d'autres produits dopants, incluant les stéroïdes.

Selon la politique antidopage de la NFL, un joueur pris en défaut pour une première fois est suspendu pour 4 rencontres.

ATHLE - DOPAGE - CARMEN HODOS CONDAMNEE

L'Equipe.fr - 24 oct 2008

L'entraîneur d'origine roumaine Carmen Hodos et son mari Silviu ont été condamnés à des peines de prison vendredi par le tribunal correctionnel de Nanterre pour détention et aide à l'usage de produits dopants, huit ans après le début de l'affaire. Carmen Hodos, 56 ans, a été condamnée à un an de prison, dont trois mois ferme, soit le temps qu'elle avait passé en détention provisoire dans cette affaire. Son mari de 61 ans a été condamné à neuf mois de prison avec sursis. Les deux époux ont en outre été condamnés à un euro symbolique de dommages et intérêts et 5.000 euros de frais d'avocat à rembourser à la Fédération française (FFA), partie civile au procès.

Carmen et Silviu Hodos avaient été arrêtés et placés en garde à vue en juin 2000 à la suite d'une perquisition à leur domicile de Boulogne-Billancourt où différents produits interdits avaient été retrouvés, notamment de l'EPO et différentes sortes de testostérone. Arrivée en France en 1977, après une carrière d'athlète (sprint, longueur) internationale en Roumanie, Carmen Hodos était devenue entraîneur au CSM de Clamart. (AFP)

ATHLE -DOPAGE - CHAMBERS VEUT DES TESTS EN AUTOMNE

L'Equipe.fr - 26 oct 2008

La saison a beau être terminée, il faut redoubler de vigilance. C'est le message que fait passer le sprinter britannique Dwain Chambers (Photo archives L'Equipe), dopé repent, qui assure dans le Sunday Telegraph que l'automne doit être une période privilégiée pour les tests antidopage parce que c'est le moment «où tout le monde se charge de produits».

Privé des JO de Pékin, en raison de son passé, Chambers estime que la période est propice aux tricheries : «Il faut tester les athlètes en octobre, en novembre et en décembre, parce que c'est le moment où tout le monde se charge de produits. Les bénéfécies peuvent s'en faire ressentir pendant six mois, décrit celui qui mène désormais une campagne antidopage dans les écoles de son pays. Quand je suis revenu de suspension en 2006, je suis allé m'entraîner en Jamaïque et je n'ai jamais été testé alors que j'y suis resté six mois. On pourrait penser que quelqu'un qui revient de suspension pour dopage serait l'objet de contrôles routiniers, mais je n'ai pas été testé une seule fois.» Pour améliorer la lutte antidopage, Chambers a des idées : «Les 20 meilleurs de chaque discipline devraient subir un nombre déterminé de contrôles pour pouvoir prendre part aux Jeux Olympiques ou aux Mondiaux, parce que le système actuel est injuste.» (Avec AFP)

DOPAGE: QUAND LA NOTION D'INFRACTION TIEN A UN CHEVEU

AFP - 27 oct 2008

PARIS (AFP) — Une poignée de sportifs, qui ont pris des médicaments dans l'espoir d'éviter la chute des cheveux, peuvent s'arracher ceux qu'il leur reste de la tête: non seulement ce produit, le finastéride, leur a valu une suspension pour dopage, mais l'an prochain, son utilisation sera tout à fait permise.

Le finastéride, qui entre dans la composition de plusieurs traitements pour prévenir la calvitie, figure dans la liste des substances interdites par le Code mondial antidopage. Il faudra dire bientôt "figurait", car à partir du 1er janvier 2009, le finastéride sera retiré de cette liste noire.

Non pour ses effets sur les performances, qui sont nuls, le finastéride était mis à l'index depuis 2005 parce qu'il a la capacité de masquer la prise de stéroïdes, catégorie poids lourds dans l'arsenal des produits dopants, lors des contrôles antidopage.

Avec les progrès de la recherche scientifique, les laboratoires sont aujourd'hui capables de déjouer cet effet masquant, ce qui a incité l'Agence mondiale antidopage (AMA), qui révisé chaque année sa liste, à réhabiliter ce médicament.

En quatre ans, plus d'une dizaine de sportifs de divers horizons, du joueur de tennis argentin Mariano Hood au footballeur Romario, en passant par le gardien de hockey sur glace canadien José Théodore, ont été contrôlés positifs au finastéride.

Si des traces de stéroïdes ont été détectées en même temps dans les urines des athlètes français Nordine Gezzar et Latifa Essarokh, ce qui laisse peu de doutes sur leurs intentions, d'autres se sont retrouvés plutôt par négligence avec l'étiquette de dopés sur la tête.

"Je n'ai pas eu de chance", estime le bobeur monégasque Sébastien Gattuso, qui avait été contrôlé positif au finastéride en octobre 2005, soit dix mois après que le médicament fut interdit.

Tous les certificats qu'il avait fournis pour tenter de prouver qu'il suivait ce traitement depuis quatre ans en toute bonne foi n'avaient pas suffi. Fautif, il l'était de n'avoir pas demandé "une autorisation d'usage thérapeutique", comme le spécifie le règlement. Suspendu six mois par le comité monégasque antidopage, Gattuso s'était vu ainsi barrer la route des jeux Olympiques de Turin en 2006.

"Mes parents en ont souffert. Ma mère s'en voulait parce que c'est elle qui m'avait recommandé de prendre des médicaments", raconte Gattuso, 37 ans. Le fait que le finastéride soit ôté de la liste noire "prouve bien que c'était une grosse connerie", selon lui.

L'Américain Zach Lund, lui, avait carrément été exclu des Jeux de Turin, alors qu'il était déjà au Village olympique. Ce champion de skeleton, qui avait de grandes chances de médaille, avait écopé au départ d'un simple avertissement de l'Agence antidopage américaine (Usada) et été disqualifié de l'épreuve de Coupe du monde où il avait été contrôlé.

Mais l'Agence mondiale antidopage était revenue à la charge en faisant appel devant le Tribunal arbitral du sport (TAS). A contre-cœur, le TAS avait infligé à Lund une suspension d'un an, la moitié de la sanction automatique appliquée alors en cas de première infraction, et bien souligné que l'Américain n'était "pas un tricheur".

A ces athlètes qui s'estiment victimes d'injustice, l'AMA fait valoir que, "comme dans tous les domaines de la société, chacun est tenu de respecter les règles en place au moment donné d'un événement particulier".

Le finastéride n'est pas le premier produit à avoir été retiré de la liste. La caféine, objet de longues discussions sur ses véritables effets, avait été finalement supprimée dès 2004.

CHARLES DUBIN N'EST PLUS

RDS - 27 oct 2008

Charles Dubin, bien connu pour avoir dirigé la commission d'enquête sur l'utilisation des stéroïdes chez les athlètes, est décédé.

Un porte-parole de la Cour d'appel de l'Ontario a confirmé que l'ancien juge en chef de l'Ontario est mort à l'âge de 87 ans.

L'assistant de Dubin chez Torys LLP, une firme d'avocats de Toronto où il travaillait, a expliqué qu'il est décédé d'une pneumonie et qu'il a passé la dernière semaine à l'hôpital.

Dubin était bien connu dans le monde juridique pour son esprit vif et son approche raisonnable.

Dans le public en général, toutefois, on se souviendra surtout de lui pour la commission qu'il a présidée en 1989.

Connue comme l'enquête Dubin, la commission avait été créée à la suite du scandale Ben Johnson, privé de sa médaille d'or au 100 mètres aux Jeux de Séoul en 1988 après qu'il eut échoué un test de dépistage aux drogues.

Dans son rapport, Dubin avait exposé les secrets du dopage qui étaient peu connus à l'extérieur du monde fermé de l'athlétisme et il avait recommandé une série de mesures pour contrer le dopage dans les sports.

LES BLEUS SOUS HAUTE SURVEILLANCE

Rugbyrama.fr - 28 oct 2008

A partir du 1er janvier 2009, les internationaux tricolores seront sous la surveillance accrue de l'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD), révèle Sud Ouest. Ils devront communiquer leur emploi du temps précis, à l'image de ce qui se fait dans le cyclisme, sous peine de sanctions.

Avec un peu d'avance, le rugby tient sa bonne résolution pour l'année 2009: la lutte antidopage. Dès le 1er janvier, les internationaux tricolores vont devoir se soumettre aux règles de l'Agence Mondiale Antidopage (AMA), à savoir fournir un emploi du temps complet à l'AFLD, afin qu'elle puisse les contrôler à n'importe quel moment. Enfin, à des créneaux horaires établis au préalable. En plus de son adresse personnelle, des sites et heures d'entraînement, le joueur devra donc communiquer pour chaque jour, un créneau d'une heure (entre 6h et 21h) où il sera disponible pour un contrôle.

Tout changement de planning devra être signalé la veille avant 17h00, par lettre recommandée, par courriel ou par l'intermédiaire du logiciel fourni par l'AMA. En cas de manquement, il y aura un avertissement. Au troisième, le joueur sera suspendu trois mois. En cas de nouvelle entrave, c'est une suspension de deux ans qui sera infligée. Des obligations qui vont forcément changer le rythme de vie et laisser moins de place à l'improvisation. Lundi à Marcoussis, les joueurs du XV de France se verront expliquer en détail les procédures par un membre de l'AFLD et un juriste.

Dès la fin de l'année, un groupe cible de 50 joueurs sera transmis par la Fédération Française à l'AFLD (la norme de l'AMA est de 30 noms pour le XV et de 20 pour le XIII). Des joueurs sélectionnés ou sélectionnables qui devront donc se soumettre à ces nouvelles règles de vie. Les clubs seront aussi mis à contribution mais lors des contrôles après les matchs. Chacun aura son ou ses chaperons pour éviter les vices de forme lorsqu'un joueur va au contrôle. Tout ceci aura un coût non-négligeable mais nécessaire si le rugby veut être irréprochable sur les questions de dopage.

CYCLISME -DOPAGE - RASMUSSEN DEVANT LE TAS LE 13

L'Equipe.fr - 28 oct 2008

L'appel de Michael Rasmussen, suspendu deux ans depuis son éviction du Tour de France 2007, sera entendu le 13 novembre par le Tribunal arbitral du sport (TAS).

Le coureur danois, exclu et licencié par Rabobank pour avoir menti sur son planning, conteste les deux ans de suspension infligés par la Fédération monégasque de cyclisme, auprès de laquelle il a sa licence.

COMMISSION ETHIQUE POUR LE RETRAIT DU DR ROELANDT

RTBF - 29 oct 2008

Un conseil d'administration extraordinaire du Comité Olympique et Interfédéral belge (COIB) doit se réunir jeudi soir pour prendre position sur les affaires qui touchent directement son vice-président, le Dr Renno Roelandt. Une position qui sera définie notamment sur base des avis rendus par la Commission éthique du COIB.

Selon De Morgen, mercredi, ces avis prônent le retrait du Dr Renno Roelandt, volontaire ou forcé. Hans Vandeweghe

écrit dans De Morgen mercredi que la Commission éthique du COIB est d'avis de démettre Renno Roelandt de ses fonctions de vice-président du Comité olympique belge parce que "son comportement n'est pas en adéquation avec la lutte contre le dopage." S'il apparaît qu'il n'y a pas de faits réels qui poussent à conclure que le Dr Roelandt a perscrit des produits interdits, son attitude et ses commentaires n'ont pas non plus fermement condamné le dopage, ce que l'on pourrait attendre d'un membre d'un Comité olympique et d'un ardent opposant au dopage.

Le conseil d'administration extraordinaire de jeudi doit prendre position sur les décisions que propose la commission d'éthique "au sujet des déclarations de Monsieur Renno Roelandt pendant le match de football Belgique-Nigéria aux Jeux Olympiques de Pékin ainsi que des accusations portées par Monsieur Erik Wijmeersch à l'encontre de Monsieur Renno Roelandt". L'ex-sprinter accuse Renno Roelandt de l'avoir incité à prendre des hormones de croissance en 1998.

La Commission a conclu que les propos racistes tenus lors de Belgique/Nigéria n'étaient pas acceptables et qu'un énergique rappel des élémentaires règles de déontologie devaient être appliquées.

Le quotidien flamand conclut que la Commission d'éthique estime que Renno Roelandt doit effectuer un pas en retrait. S'il ne le fait pas, une procédure de licenciement doit être entamée, à moins que le Conseil d'administration ne décide d'attendre les élections prévues au COIB l'année prochaine.

IRAN : UN NOMBRE CHOQUANT DE SPORTIFS SE DOPENT

Conseil National de la Résistance Iranienne - 29 octobre 2008

CNRI - Plus de 50% des sportifs iraniens se dopent. Huit des neuf membres de l'équipe d'haltérophilie ont utilisé des stéroïdes dans les compétitions internationales.

L'haltérophilie est un des rares domaines où les Iraniens ont des de bonnes chances de gagner des médailles.

Au lieu de lutter contre le dopage, le régime des mollahs facilite l'usage de drogues illicites non seulement par les haltérophiles, mais aussi par le reste des sportifs.

Les pharmacies ne sont pas réglementées et la vente des stéroïdes est libre. Il est parfois plus difficile de trouver des antalgiques que des produits dopants.

Au-delà des stéroïdes, la drogue est un problème majeur en Iran. Une dépêche de l'agence de presse officielle Borna en septembre, indiquait que 300 nouveaux adolescents toxicomanes avaient rejoint les trois millions de drogués que compte déjà pays.

CYCLISME - DOPAGE - L'UCI REpond A L'AFLD

L'Equipe.fr – 30/10/2008

Interloqué, Pat MacQuaid (Photo L'Equipe)! Le président de l'Union cycliste internationale (UCI) a déclaré «ne pas comprendre» la position de l'Agence française de lutte contre le dopage qui a d'ores et déjà refusé d'avoir un rôle limité aux prélèvements et aux analyses sur le prochain Tour de France, en 2009. L'AFLD avait apprécié de prendre en main la lutte antidopage cette année.

«Nous avons toujours travaillé ensemble, efficacement, et je ne comprends pas ces récentes déclarations, ni la motivation qui les sous-tend», a exposé le président irlandais de l'UCI. Ces propos font échos à ceux tenus par Pierre Bordry, président de l'AFLD, qui a annoncé la semaine dernière son refus «de repartir comme en 2007 avec l'UCI en charge de la stratégie des contrôles et l'AFLD en simple sous-traitant pour faire les prélèvements et les analyses».

Pour Pat McQuaid, «si les déclarations de l'AFLD signifient que l'agence ne souhaite plus travailler avec l'UCI, c'est un fait regrettable, mais cela n'entravera en rien le contrôle antidopage sur le Tour de France, car l'UCI est l'organisation responsable de la mise en oeuvre des contrôles antidopage pour toutes les courses de son calendrier international (...) À ce jour, nous avons réalisé plus de 4 000 tests sanguins et 1 000 tests urinaires hors compétition. Tous les tests urinaires ont subi une recherche d'EPO et, plus récemment, de CERA. Comme l'AFLD le sait, ces contrôles sont réalisés sur une base générale, mais également ciblée. En effet, nous avons passé beaucoup de temps à cibler les coureurs, notamment après le lancement du passeport biologique». (Avec AFP)